



**Compte rendu de la 41^e réunion du Conseil d'administration
tenue le jeudi 6 décembre 2012 à 13h30, par vidéoconférence**

- Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec
- Salle G-09 de l'Édifice 18 – campus de l'IAF à Laval

Étaient présents :

À Québec : Colette Bergeron, Rudolf Bertrand, Magella Cantin, Michel Leclerc
À Laval : Francine Lambert, Jacques Pelletier, Céline Tremblay

Était absent : aucune absence

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 8 novembre 2012 (**projet joint**)
3. Suivi du compte rendu du 8 novembre 2012
 - a) Formation du CA pour le site Web
 - i) Résolution CA40-nov-8-12-03
 - ii) Modification du formulaire d'adhésion du site Web
 - b) Procédures des activités hors APRES-INRS
 - c) Activités de décembre : Repas de Noël 2012-Québec – Laval/Montréal
 - d) Rapport financier
 - i) Identification d'activités possibles d'ici le 30 avril 2013
 - e) Rencontre avec la Fondation universitaire Armand-Frappier de l'INRS
 - f) Sondage auprès des membres 2009 (**documents joints**)
 - g) Avis à l'INRS concernant le montant de la cotisation et le formulaire d'adhésion
4. Suivi de l'assemblée générale régulière de l'APRES-INRS du 18 octobre 2012
 - a) État des cotisations pour l'APRES-INRS
 - b) Logo de l'APRES-INRS
5. Mise à jour des Statuts et règlements de l'APRES-INRS
6. Rapport financier
7. Divers
 - a) Assemblée générale de la FRUQ du 9 novembre 2012
 - b) Application de l'article 2.2 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS
8. Confirmation de la date de la prochaine réunion
9. Levée de la réunion



1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La réunion débute à 13h30.

Au point 3 – *Suivi du compte rendu de la réunion du CA du 8 novembre 2012*, il est proposé d'ajouter un point g) *Avis à l'INRS concernant le montant de la cotisation et le formulaire d'adhésion*. Il est également proposé d'ajouter un point 6 – *Rapport financier* et, conséquemment, les points suivants sont décalés. Enfin, au point 7, il est proposé d'ajouter un point b) *Application de l'article 2.2 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS*.

Sur proposition de Magella Cantin, appuyée par Céline Tremblay, l'ordre du jour est accepté avec les modifications proposées.

Résolution CA41-déc-6-12-01

2. Acceptation du compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 8 novembre 2012

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Michel Leclerc, le compte rendu est accepté tel que déposé. Toutefois, il est convenu de centrer le logo de l'APRES-INRS dans la mise en page du compte rendu.

Résolution CA41-déc-6-12-02

3. Suivi du compte rendu du 8 novembre 2012

a. *Formation du CA pour le site Web*

Michel Leclerc informe les membres du CA de ses démarches effectuées suite à la dernière réunion. Serge Verret lui a répondu qu'il ne pouvait régler les problèmes soumis en regard du site Web de l'APRES-INRS. De plus, il a tenté de communiquer avec Jean-Daniel Bourgault du centre Eau Terre Environnement, mais ce dernier ne lui est pas revenu.

Après discussions, il est convenu que Magella Cantin, responsable de la mise à jour du site Web, fera un suivi serré auprès de Serge Verret concernant la mise à jour du formulaire et de la galerie de photos. Magella Cantin précise que le formulaire à jour d'adhésion a été ajouté au menu de l'accueil.

b. *Procédures des activités hors APRES-INRS*

Rudolf Bertrand informe le CA que l'association des retraités du siège social de l'UQ ainsi que celle de la Teluq seraient intéressés à des activités conjointes. Il lui reste à contacter un représentant de l'association des retraités de l'ENAP.



c. Activités de décembre : Repas de Noël 2012-Québec – Laval/Montréal

Michel Leclerc a transmis aux membres du CA des tableaux sur les inscriptions aux repas de Noël de Laval/Montréal et de Québec. À ce jour, 27 personnes se sont inscrites à Québec et 28 personnes à Laval/Montréal. Michel Leclerc transmettra un tableau final des inscriptions. Il s'ensuit une discussion sur le paiement des cotisations en regard notamment de la subvention que l'INRS verse à l'APRES-INRS. En conclusion, il est convenu de suivre la situation du versement des cotisations pour renouveler l'adhésion et de reprendre la discussion, s'il y a lieu.

d. Rapport financier - Identification d'activités possibles d'ici le 30 avril 2013

Colette Bergeron et Francine Lambert font part d'activités, avec ou sans frais, qui pourraient être proposées respectivement aux membres de Québec et à ceux de Laval/Montréal. Pour la région de Laval/Montréal, il est noté que le transport peut être un facteur réduisant les possibilités.

Après discussions, il est convenu que les membres seront consultés lors des repas de Noël de Québec et de Laval/Montréal.

e. Rencontre avec la Fondation universitaire Armand-Frappier de l'INRS

Rudolf Bertrand informe le CA que cette rencontre n'a pas eu lieu à jour.

f. Sondage auprès des membres 2009 (documents joints)

Les membres discutent des documents transmis par Rudolf Bertrand, soit le sondage effectué auprès des membres en 2009 ainsi que le sommaire des résultats. Michel Leclerc suggère que des conférences sur des voyages effectués par les membres pourraient être offertes dans le cadre d'un déjeuner ou d'un dîner.

Compte tenu des discussions intervenues au point 3d), il est convenu de ne pas effectuer un nouveau sondage et de prendre en considération les résultats du sondage 2009 pour l'identification d'activités qui pourraient être offertes aux membres.

g. Avis à l'INRS concernant le montant de la cotisation et le formulaire d'adhésion

Il est décidé que Magella Cantin transmettra au directeur du Service des ressources humaines de l'INRS le nouveau formulaire d'adhésion à l'APRES-INRS, incluant le nouveau montant de la cotisation. Il lui demandera de remettre dorénavant le nouveau formulaire aux futurs retraités.



4. Suivi de l'assemblée générale régulière de l'APRES-INRS du 18 octobre 2012

a. État des cotisations pour l'APRES-INRS

Michel Leclerc présente un tableau déjà transmis par courriel aux membres du CA concernant l'état des cotisations mis à jour le 6 décembre 2012. Après les repas de Noël, on comptera environ 70 membres, soit une diminution d'environ 7 membres par rapport à l'année dernière. Après discussions il est suggéré d'effectuer un rappel téléphonique et/ou par courriel auprès des membres qui n'ont pas transmis leur cotisation afin de renouveler leur adhésion à l'association.

b. Logo de l'APRES-INRS

Rudolf Bertrand mentionne qu'il a fait insérer le nouveau logo dans le projet de compte rendu de la réunion du 8 novembre 2012 afin que les membres du CA puissent faire leurs commentaires. À la lumière des discussions, il apportera des modifications au logo et le soumettra de nouveau pour commentaires à la prochaine réunion du CA.

5. Mise à jour des Statuts et règlements de l'APRES-INRS

Rudolf Bertrand rappelle que le nom de l'association a été modifié. Si les lettres patentes ont été modifiées en conséquence, cela n'a pas été le cas des Statuts et règlements de l'association. De plus, il est d'avis que d'autres modifications pourraient être apportées aux Statuts et règlements notamment afin de préciser qu'il fait partie des responsabilités des vice-présidents de voir à l'organisation des activités de leur région.

Après discussions, il est convenu de confier à Jacques Pelletier, à titre de secrétaire, le mandat de mettre à jour les Statuts et règlements de l'APRES-INRS à la lumière des discussions intervenues et de soumettre cette mise à jour aux membres du CA lors d'une prochaine réunion.

6. Rapport financier

Michel Leclerc présente le document «*Comparaison des revenus et dépenses au 6 décembre 2012 et des prévisions pour finir avec le budget 2012-2013*». Ce document a été transmis par courriel le 6 décembre 2012 aux membres du CA.

7. Divers

a. Assemblée générale de la FRUQ du 9 novembre 2012

Rudolf Bertrand informe les membres du CA qu'une assemblée générale de la FRUQ s'est tenue le 9 novembre 2012 à Québec. Michel Leclerc et Jean-Pierre Fortin l'ont accompagné à cette occasion. La FRUQ a confirmé le remboursement d'un montant de 2,00 \$/membre pour l'année 2010-2011 (soit un montant total de 132,00 \$) et l'année 2011-2012 (soit un montant total de 160,00 \$). De plus, il y eu des discussions sur l'indexation des rentes de retraite des régimes de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec (CARRA). À cet



effet, Jean-Pierre Fortin devrait obtenir des informations sur le nombre de retraités/constituante du réseau de l'UQ participant à l'un des régimes administrés par la CARRA. Enfin, Rudolf Bertrand mentionne que monsieur Georges Arcand est le nouveau président de la FRUQ.

b. Application de l'article 2.2 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS

Michel Leclerc soumet l'adhésion de monsieur Guy Sauvé. Ce dernier sera retraité le 1^{er} mars 2013, i.e. qu'il recevra une rente de retraite du RRUQ. Toutefois, il est en congé jusqu'à cette date. D'autres membres du CA rappellent que cette situation arrive à l'occasion pour d'autres personnes dans le cas, à titre d'exemple, de retraite graduelle ou de prise de vacances avant la retraite. D'ailleurs, il est mentionné que le formulaire d'adhésion à l'APRES-INRS prévoit une case «Membre préretraité». L'article 2.2 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS prévoit que *«sur demande soumise par un membre actif en règle de l'Association, le Conseil d'administration peut accepter comme membre actif une personne retraitée ou en voie de l'être, ayant œuvré à l'INRS, durant une période significative et à temps complet, dans l'exercice d'une des fonctions reconnues»* (nos soulignés).

Il est proposé d'accepter la demande d'adhésion de monsieur Guy Sauvé, à titre de préretraité, conformément à l'article 2.2 des Statuts et règlements de l'APRES-INRS.

Sur proposition de Michel Leclerc, appuyée par Magella Cantin, cette proposition est acceptée.

Résolution CA41-déc-6-12-03

Il est convenu que les demandes d'adhésion des nouveaux membres seront dorénavant soumises à l'approbation des membres du CA lors de leur réunion.

8. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA se tiendra le vendredi 18 janvier 2013 à 9 h 30.

9. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Magella Cantin, appuyé par Francine Lambert, propose la levée de la réunion à 15 h 45.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Rudolf Bertrand
Président

Le 8 février 2013